

## Le Landeron



*Ne pleurez pas vous tous que j'ai aimés,  
mais remerciez la vie des beaux moments  
que nous avons passés ensemble.*

Ses filles et ses petits-enfants:

Christine **Frochaux**, son fils Gaël, et son ami Blaise **Hochstrasser**, à Chigny;  
Martine **Frochaux** et Olivier **Di Natale**, leurs enfants Salomé et César,  
à Lausanne;

Ses frères et sœurs:

Marcelle et Denis **Pilloud-Molleyres**, à Châtel-Saint-Denis,  
leurs enfants et petits-enfants;

Liliane **Molleyres**, à Attalens;

Maurice et Anne-Rose **Molleyres**, à Attalens,  
leurs enfants et petits-enfants;

Jeanette et Noël **Dewarrat-Molleyres**, à Gland et leur fille;

Georges et Yvonne **Molleyres**, à Attalens, leurs enfants et petits-enfants;

Rina **Molleyres-Calzarotto**, à Morat, sa fille et son petit-fils;

ainsi que les familles **Frochaux**, **Ruedin**, **Desaules**, **Gicot**, **Molleyres**,  
parentes, alliées et amies,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

# Madame Astrid FROCHAUX-MOLLEYRES

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine,  
marraine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens, **le 20 janvier**,  
dans sa 73<sup>e</sup> année, à la suite d'une courte et pénible maladie supportée  
avec courage et dignité.

Domicile de la famille: Ville 46a, 2525 **Le Landeron**.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église Saint-Maurice, au Landeron,  
le mardi 25 janvier à 15 h 30, suivie de l'incinération.

Au lieu des fleurs, vous pouvez penser à l'Armée du Salut CCP 30-444222-5  
ou à l'Association Marti Madagascar CCP 12-219653-1, mention «Astrid  
Frochaux».

**R. I. P.**

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.